



Psychiatrie et santé mentale : un mal être général

Le 3 septembre 2018

De tout temps la maladie mentale a fait peur, elle a été très souvent synonyme d'enfermement. Pour autant, un choix de société a été fait, celui d'une intégration des malades dans la cité. L'Hôpital psychiatrique a depuis de nombreuses années, comme l'hôpital général, entamé le virage de la médecine en ville et de l'ambulatoire. Les locaux des établissements psychiatriques sont très souvent vétustes, cette spécialité de la médecine n'a que très peu bénéficié de plan de reconstruction contrairement à bon nombre d'établissements généraux.

Des médecins trop inégalement investis :

Le manque de médecins psychiatres et le désintérêt de certains à travailler dans un projet médical ont conduit certains établissements à un immobilisme mortifère qui les prive aujourd'hui des ressources indispensables à un fonctionnement digne et à des conditions de travail décentes.

Une incompréhension entre acteurs et financeurs :

Pour la CFDT, la rencontre du 3 juillet avec Mme RICOMES Directrice de l'Agence Régionale de Santé,

nous a permis de mettre en avant les difficultés rencontrées au CH PINEL, quant à la prise en charge des patients, les conditions de travail, l'absentéisme non remplacé.

La Directrice de l'ARS nous a fait part de son souhait de faire évoluer l'organisation de la prise en charge des urgences, en ne reconnaissant qu'un seul service d'urgences et d'accueil, celui du CHU, qui après avis d'un psychiatre organise l'hospitalisation sur le CH PINEL.

Devant la mobilisation, la seule réponse de l'ARS Haut de France a été d'avancer à cet été le versement de l'enveloppe de 1 million d'€, réponse qui ne peut satisfaire.

Le personnel exprime le manque de moyens pour une prise en charge optimale, pendant que le financeur répond « sans projet pas de financement »

Des contraintes budgétaires :

Les modes de financement de la santé en France ont considérablement évolué : tarification à l'acte, au forfait ou en budget global. De nombreux établissements, dans des locaux vétustes, doivent par leur projet d'établissement et projet médical, proposer des programmes de reconstruction, travailler à des perspectives concernant la prise en charge (MAS, service de gérontopsychiatrie, d'accueil en ville, de pédopsychiatrie, d'équipe mobile, etc.).

Aujourd'hui plus que jamais, une demande de financement n'a aucune chance de prospérer si elle n'est pas fondée sur un projet bien ficelé.

Qu'on le veuille ou non, c'est la réalité avec laquelle il nous faut composer : les financeurs que sont l'ARS et le conseil départemental n'octroieront de l'argent public qu'à une double condition : la viabilité du projet et sa réponse aux attentes et besoins de la population. La solution de facilité est de vouloir s'exonérer de la

réalité et faire comme si elle n'existait pas mais les désillusions risquent alors d'être terribles. Chaque acteur doit remplir son rôle, sans que des problèmes d'organisation entre services ne viennent créer des tensions entre les personnels des différents pôles de l'établissement.

Tensions à tous les étages :

L'hôpital Philippe PINEL souffre également de guerres intestines entre médecins psychiatres. Dans les services, de nombreux patients relèvent plus du secteur médico-social que de la psychiatrie ce qui participe au surplus d'activité. Les rapports se tendent également entre agents de différents secteurs. Pour certains, il n'y a semble-il qu'une vérité et qu'un seul positionnement possible et gare à celui qui ose avoir un regard différent sur le mouvement en cours. En d'autres termes, si vous n'êtes pas dans le mouvement c'est que vous êtes opposés et traître à la cause.... Dans un secteur chargé du bien être psychologique de chacun, cette forme d'intolérance et ce manque d'ouverture à la différence laissent songeur. Ce sectarisme risque fort de laisser des traces entre agents de l'établissement qui exercent pourtant dans un même but.

Le contexte n'est pas non plus propice à résoudre la pénurie de médecins psychiatres, il faut se le dire, quel professionnel a envie d'aller travailler dans une telle ambiance...

Et maintenant quelles perspectives ?

Les combats sont à mener pour accueillir dignement les patients, ce qui ne signifie pas « comme on faisait avant » ou « comme on a toujours fait ». Les agents d'aujourd'hui n'ont pas nécessairement la même vision des choses que leurs aînés, le monde évolue.

Un travail d'organisation de l'établissement et une répartition des personnels tenant compte de la charge de travail de chaque service, nous semble indispensable.

Un travail doit également se faire sur la gestion des contrats de travail, on ne peut demander d'investissement à long terme à des personnels médicaux ou non, quand leur perspective professionnelle personnelle se résume à des CDD.

L'établissement doit également avoir une réelle politique de retour à l'emploi des agents ayant été en Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée ou Accident de Travail. Faciliter le retour, en aménager les conditions avec un suivi doivent garantir la sérénité pour l'agent.

En ce qui la concerne la CFDT continuera à rencontrer les différents acteurs pour agir sur les leviers permettant de faire évoluer la situation. Si nous respectons l'engagement militant des hommes et des femmes qui sont aux portes de Pinel depuis cet été, nous revendiquons le droit d'avoir une analyse différente quant à la situation et quant aux moyens de la dénouer.

La solution de facilité eût été pour la CFDT de se joindre au mouvement « sur le papier » mais sans pour autant s'astreindre à de difficiles semaines passées sous la tente. C'est le choix qu'ont fait d'autres organisations syndicales qui jouent l'affichage en se fendant simplement d'une motion de soutien... En ce qui nous concerne, nous assumons notre différence, au risque de déplaire à certains, c'est aussi cela la CFDT !

Des projets médicaux concrets, travaillés, argumentés, garantissant de bonnes conditions d'accueil, de bonnes conditions de travail et une reconstruction immobilière doivent faire du CH PINEL un acteur reconnu dans la prise en charge des patients.

C'est dans cet esprit que la CFDT va, entre autres, rencontrer la Direction de l'établissement cette semaine pour porter ses revendications.

Section CFDT du CH PINEL

03 22 53 46 09 cfdt@ch-pinel.fr